



S.a.r.l. CAPUS

Z.A. Route de Cajarc - Lieu dit Laborie - 46100 BEDUER

Tél.05.65.11.41.01 Fax.05.65.11.41.02 Mail sarl.capus@wanadoo.fr

Site internet : www.scierie-capus.fr

GAEC DE LACOMBE

GREALOU

FACTURE n° 25.560 du 24/03/25

page 1/1

Au 01/5/24, augmentation de l'application de l'éco-contribution de 4.38€/m3 (20€/t) sur toutes les livraisons de débits entrant dans la construction de bâtiments en France (C.envir au titre de l'éco-contribution à la gestion des déchets (C.envir.Art.L 541-10).

Désignation	CR	Nb	L (m)	l	e	Quantité	P.U.	Montant	R	T
DEB.Qual.CHARP. CHENE	D18	20	4,00	200	30	0,480 m3	610,00	292,80	R	2
	D18	20	4,00	200	40	0,640 m3	610,00	390,40	R	2
Eco-contrib.(C.envir.L.541-10) [Elm.Struct.frais]						1,120 m3	4,38	4,91		2

B.P
N° 0000442

*** FACTURE DE BIENS ET SERVICES. TVA ACQUITTEE SUR LES DEBITS ***

CE Norme EN 14081-1:2005+A1:2011. N°attestation 1973-CPR-148. Spécifications techniques : Bois de structure. Réaction au feu D-S2,d0.
Classement visuel bois frais de sciage selon la norme NF B 52001-1 : 2018
Certificat des performances CE à télécharger sur notre site www.scierie-capus.fr C18:DOP 01 - D18:DOP 02
"Seules sont concernées les lignes pour lesquelles une classe de résistance est mentionnée dans la colonne CR"
Correspondance classes de résistance mécanique / classes visuelles : D18/ST III
CHENE (QCKE) durabilité naturelle (en350-2):classe 2-3

Loi 2008-776 du 4/8 + accord interprof. du 9/12/08
Pas d'escompte en cas de règlement anticipé.
Application sans mise en demeure d'une pénalité calculée au taux de l'intérêt légal * 3 et d'une indemnité forfaitaire de 40€ en cas de retard de règlement.

Taxe	Base	Taux	Montant
TVA2	688,11	20,00%	137,62

TOTAL H.T.... 688,11 EUR
Total Taxes... 137,62 EUR

TOTAL TTC.... 825,73 EUR

Règlement : par CHEQUE

Les produits mentionnés [R] ou [r] sont dégagés de la REP. Adhérent VALOBAT n° IDU FR304562_04MNP (C.envir.L.541-10)

Conditions générales de vente: de convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément à la loi 80-335 du 12 Mai 1980. Pas d'escompte en cas de règlement anticipé.
Aucune réclamation ne sera prise en considération passé un délai de 8 jours de la date de réception de marchandise. En cas de litige, seuls les Tribunaux de Cahors sont compétents.

Sarl au capital de 91.469 Euros - Siret 343 867 180 00022- APE 1610A - R.C. Cahors B 34386718 - n° TVA FR 53-343 867 180 DOMICILIATION BP OCCITANE FIGEAC IBAN FR76 1780 7008 0400 4212 5701 870 BIC: CCBPFRPPTLS